

## GRILLE TARIFAIRE 2025

dernière mise à jour le 17 octobre 2024 / application au 01/01/2025

CODE	Type	Prix HT	Taux TVA	Prix TTC
DE	Droit d'entrée	16.18 €	20 %	19.42 €
<b>HORS marché public</b>				
COTI	Cotisation forfaitaire annuelle	100.78 €	20 %	120.94 €
INT	Cotisation forfaitaire intérim	100.78 €	20 %	120.94 €
REGU	Facture des nouveaux noms	100.78 €	20 %	120.94 €
PEN	Pénalité pour absence	100.78 €	20 %	120.94 €
TRI	Travailleur Indépendant	100.78 €	20 %	120.94 €
<b>Marché public</b>				
COTI-COLL	Cotisation forfaitaire annuelle collectivité	95,00 €	20 %	114,00 €
REGU-COLL	Facture des nouveaux noms collectivité	95,00 €	20 %	114,00 €
PEN-COLL	Pénalité pour absence collectivité	95,00 €	20 %	114,00 €

### **Pénalité pour absence, article 14 du Règlement Intérieur**

Les rendez-vous non excusés dans un délai de 72h (hors week-end et jours fériés) avant le rendez-vous, pénalisent à la fois l'équipe médicale qui organise en amont les vacances et impactent les demandes des autres adhérents en attente de rendez-vous.

*L'AST Beaucaire se réserve le droit de facturer le rendez-vous non honoré au tarif annuel et de ne pas convoquer à nouveau le salarié concerné.*

### **La mutualisation des cotisations, article 12.1 du Règlement Intérieur**

Conformément au décret n°2023-547, les salariés occupant des emplois auprès de plusieurs employeurs doivent faire l'objet d'un suivi mutualisé de leur état de santé.

*Se rapprocher du secrétariat pour en connaître les conditions*